



Nordiques

28 | 2014

**Culture, genre, sexualité : Nouveaux regards nordiques
sur la citoyenneté**

Introduction

Ellen Mortensen et Kari Jegerstedt

Traducteur : Grete Kleppen et Loup-Maëlle Besançon



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/nordiques/5649>

DOI : 10.4000/nordiques.5649

ISSN : 2777-8479

Éditeur :

Association Norden, Bibliothèque de Caen la mer

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2014

Pagination : 11-14

ISBN : 978-2-9544654-4-9

ISSN : 1761-7677

Référence électronique

Ellen Mortensen et Kari Jegerstedt, « Introduction », *Nordiques* [En ligne], 28 | 2014, mis en ligne le 29 décembre 2022, consulté le 22 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/nordiques/5649> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/nordiques.5649>

Tous droits réservés

Introduction

*Ellen Mortensen et Kari Jegerstedt**

La question de la citoyenneté fait actuellement l'objet de nouvelles réflexions. Les événements du siècle dernier, guerres de décolonisation, luttes pour les droits civiques aux États-Unis ainsi que pour l'émancipation des femmes et l'émancipation sexuelle, mondialisation, migrations et révolutions technologiques, ont créé de nouvelles conditions pour penser la citoyenneté d'aujourd'hui. Cette nouvelle conceptualisation remet en cause la notion de citoyenneté telle qu'elle a été pensée jusqu'à présent, reposant sur l'idée d'un sujet universel et sexuellement neutre, et d'une identité nationale commune. Les changements entraînés par la mondialisation, les migrations transnationales et leurs implications – tant au niveau économique que démographique ou culturel – devraient ainsi se refléter dans notre façon de penser la citoyenneté. Les féministes des pays nordiques et d'ailleurs se sont donc emparées de ces questions en tentant de redéfinir la notion de citoyenneté aussi bien sur le plan politique que sur celui de la recherche. Pour les chercheurs nordiques, le principal enjeu consiste à redéfinir le concept de citoyenneté afin que celui-ci englobe toutes les différences existantes, à savoir les différences de sexe, de race, d'appartenance ethnique, de classe et d'orientation sexuelle.

La Norvège célébrait en 2013 le 100^e anniversaire du droit de vote des femmes : à l'instar de la plupart des autres pays nordiques, les Norvégiens ont ainsi depuis longtemps déjà entrepris d'intégrer dans leur législation plusieurs catégories de différences. Ces dernières décennies, ils ont aussi, au travers d'un « féminisme de l'État », mis en œuvre des mesures obéissant à une conception élargie de l'égalité, afin d'inclure les citoyens d'identités et d'appartenances différentes. Cette conception élargie comprend une protection contre toute discrimination basée sur le sexe, l'ethnie, la race, la religion, le handicap et l'orientation sexuelle.

Ce dossier de *Nordiques* rassemble des contributions traitant de divers aspects de ces nouvelles formes de citoyenneté comprises dans une perspective élargie de l'égalité, comme la loi sur « le mariage pour tous » en Finlande, la loi sur la criminalisation de l'achat des services sexuels en Norvège et la tolérance des organisations religieuses envers l'homosexualité. Les pays nordiques sont indéniablement progressistes en matière d'égalité et de citoyenneté. Cependant,

* Ellen Mortensen, professeur de littérature, et Kari Jegerstedt, maître de conférences, université de Bergen, sont coordinatrices de ce dossier.

l'expérience nordique révèle des paradoxes et se heurte à des dilemmes dès lors que les changements juridiques ne sont vus que dans le cadre de l'État-nation, sans que soit prise en considération la façon dont la mondialisation, les migrations et le développement technologique minent et transforment notre conception de la citoyenneté et du droit de cogestion.

Aujourd'hui, dans le monde globalisé qui est le nôtre, avec la circulation accrue et transfrontalière de l'argent, des marchandises et des individus, de nouveaux marchés ne cessent de s'ouvrir et de nouvelles possibilités de croissance économique apparaissent. Dans ce contexte, les catégories de différence jouent le rôle de dynamo et sont le moteur du système capitaliste. Parallèlement, la globalisation implique que l'on remette en question la citoyenneté telle qu'on la conçoit traditionnellement, à savoir comme quelque chose de stable et d'homogène. Voici certaines des questions que nous nous posons dans ce numéro : que signifie l'appartenance quand il existe une telle diversité dans la population quant à la culture, la religion, la race, le genre ou l'orientation sexuelle ? Devons-nous revoir la question de l'appartenance à l'État-nation ? Quels sont les nouveaux mécanismes d'inclusion et d'exclusion à l'œuvre aujourd'hui dans les sociétés occidentales ? Quelle est l'influence des nouvelles technologies sur la manière dont nous comprenons les communautés sociales, la responsabilité et le droit de cogestion ?

Ce dossier présente un choix de contributions à la recherche sur les études de genre. Celles-ci ont été écrites par des chercheurs venant de Norvège, de Suède, du Danemark et de Finlande, qui analysent la citoyenneté nordique sous différents angles théoriques. Les trois premiers articles reviennent sur le rapport entre la citoyenneté sexuelle, les mécanismes de normalisation et l'idée que l'on se fait de l'identité nationale. Ils se situent dans un triple cadre théorique : les théories discursives de Michel Foucault sur les mécanismes du pouvoir, théories reprises et développées par Judith Butler et sa notion d'hétéronormativité ; les réflexions de Wendy Brown à propos de la notion de tolérance ; et enfin, les théories de Jasbir Puar – inspirées de Deleuze – sur les « assemblages *queer* » et l'homonationalisme.

Historienne et chercheuse sur le genre, la Finlandaise Marianne Liljeström s'appuie sur l'introduction du mariage homosexuel en Finlande pour étudier ce qui concourt à la normalisation dans les discours sur la citoyenneté. En plus d'interroger les conséquences inattendues de l'inclusion des relations homosexuelles dans un modèle de mariage hétéronormatif, elle prépare le terrain pour une discussion théorique plus large sur le concept de citoyenneté sexuelle, dont elle met en avant les enjeux politiques et idéologiques.

Dans l'article suivant, le chercheur danois Michael Nebeling Petersen approfondit certains des mécanismes de normalisation démontrés par Liljeström,

en s'appuyant cette fois-ci sur la grande tolérance dont les Danois font preuve à l'égard des homosexuels. Nebeling Petersen nous démontre que cette tolérance participe d'une nouvelle idée de l'identité nationale danoise développée alors que l'immigration augmentait. Cette vision de l'identité danoise met ainsi en opposition un citoyen blanc, tolérant envers les homosexuels quels que soient sa classe sociale, son sexe, son âge et son orientation sexuelle, et un immigré d'origine étrangère dont l'appartenance religieuse et culturelle présuppose qu'il ne peut être tolérant envers les homosexuels.

Les deux chercheuses norvégiennes Randi Gressgård, sociologue, et Christine M. Jacobsen, anthropologue, prennent comme point de départ dans leur analyse du débat norvégien sur l'homosexualité et l'Islam le concept de tolérance, tout en établissant une comparaison avec d'autres pays européens. Lorsqu'il s'agit de tolérance dans ce débat, « les autres » – notamment les musulmans – sont représentés comme intolérants et donc intolérables. Dans ce contexte, l'idée de la tolérance est utilisée pour légitimer le libéralisme universel et la laïcité. L'idée d'un État-nation culturellement uni, celle d'un « nous » basé sur des valeurs dites occidentales opposées aux « autres », se rétablit de la sorte.

Là où ces trois articles abordent la question de la citoyenneté sexuelle en prenant comme point de départ les questions de droits liés à l'inclusion de la population LGBT, les deux articles suivants touchent des problématiques similaires en analysant la réglementation de la sexualité par l'État, respectivement la législation sur la prostitution et les cours pour les couples financés par lui. La sociologue norvégienne Synnøve Økland Jahnsen examine ainsi les conséquences de la nouvelle loi sur le recours aux services sexuels qui criminalise l'achat, mais pas la vente de tels services. Selon Økland Jahnsen, cette interdiction doit être vue dans le contexte d'une immigration accrue, notamment celle des travailleurs du sexe venant du Sud, et de la législation sur l'immigration en Norvège. Auparavant, le besoin de réglementer la prostitution s'appuyait sur des nécessités de prévention sanitaire, tandis qu'aujourd'hui l'argument principal est la lutte contre le trafic d'êtres humains, ce qui oriente également le travail de la police et le discours sur les services sociaux.

Hilde Danielsen, Kari Ludvigsen et Wenche Mülheisen posent enfin un regard critique sur les cours pour les couples destinés aux Norvégiens qui viennent d'avoir un enfant, et montrent les valeurs qu'une telle pratique cimente et transmet. En dépit du souhait prononcé d'inclure les différents types de couples et de sexualités dans ces cours, l'analyse des manuels utilisés révèle une tendance hétéronormative prononcée et aussi une égalité des sexes idéale basée sur une normalisation des pratiques sexuelles. Ces deux articles s'inspirent de la perspective de l'analyse discursive de Foucault, l'article d'Økland Jahnsen appliquant ainsi avec Scouler l'analyse foucauldienne au domaine de la prostitution.

Prenant comme point de départ la notion de « vie nue » d'Agamben et les théories des races plus récentes, l'article suivant traite du statut précaire des enfants immigrés dans les systèmes scolaires norvégien et américain. Gaudencia Mutema, d'origine zimbabwéenne, mais résidente en Norvège, montre dans son étude sur les jeunes Somaliens en Norvège et aux États-Unis que le manque de compétence des écoles en matière de diversité culturelle fait que ces élèves deviennent des « vies nues », sans avoir la chance de pouvoir fonctionner comme des citoyens actifs. Mutema analyse également les récits de ces élèves et montre qu'ils sont capables de créer des contre-discours qui s'opposent à cette déconsidération.

Dans le dernier article de ce dossier, la politologue polonaise Teresa Kulawik, qui réside en Suède, interroge les implications éthiques et civiques de l'utilisation des nouvelles technologies de reproduction, en l'occurrence la responsabilité des femmes à l'égard de l'enfant à naître. Kulawik met en discussion le statut d'acteur des femmes confrontées à de nouvelles procédures de diagnostic et souligne que la femme est soumise à un régime biopolitique qui lui impose une forme particulière de rationalité. Dans ce contexte, Kulawik argumente contre une notion de citoyenneté universelle et sexuellement neutre et soutient une notion de citoyenneté liée au sexe, dans le prolongement de la notion foucauldienne de la citoyenneté du corps.

Certains de ces articles sont issus du projet de recherche internationale « Thought as Action : Gender, Democracy, Freedom », financé par le Programme de recherche sur le genre qui se tient au Centre des recherches sur les femmes et le genre de Bergen (SKOK). L'objectif du projet était d'explorer de nouvelles théories sur le genre et la démocratie à l'ère de la mondialisation culturelle, économique et technologique. Dans ce contexte, il nous est apparu nécessaire d'examiner les interactions entre le corps, la sexualité, la citoyenneté et les dernières technologies. Les nouvelles formes de citoyenneté qui sont traitées dans ce dossier sont aujourd'hui d'une grande actualité dans le débat public nordique, et, dans la mesure où les frontières entre les États-nations s'effacent de plus en plus, nous estimons que ces questions sont également d'actualité en France, et dans d'autres pays, pas seulement européens. Les études présentées ici ne s'adressent pas qu'aux chercheurs et aux universitaires, mais peuvent aussi intéresser les hommes politiques ainsi qu'un public plus large.

Traduction : Grete Kleppen et Loup-Maëlle Besançon